



Rennes, le 27 avril 2020

Pour l'AUTIV, la question des transports collectifs dans le cadre de la reprise de la vie économique est cruciale.

Il y va de la santé de l'ensemble de la population si l'usage de l'automobile devait se généraliser par peur de reprendre les transports en commun.

Aussi, tout doit être mis en place pour que la santé des usagers et des salariés des entreprises de transport soit protégée.

Beaucoup de choses se mettent en place du côté du vélo et l'AUTIV soutient toutes les initiatives en cours.

Concernant les transports collectifs, et afin d'éviter au maximum un retour « au tout voiture », l'AUTIV demande que:

- **le port de masque** soit obligatoire dans tous les transports en commun. Pour cela il faut une directive nationale, une distribution de masques à tous les usagers et des contrôles d'accès,
- **la désinfection des bus**, cars, métro et trains soit quotidienne
- les entreprises maintiennent **le télétravail** dans les mêmes proportions que lors de la période de confinement
- les entreprises travaillent de concert, avec les partenaires sociaux et les autorités organisatrices de la mobilité **à des horaires de travail décalés** afin de ne pas surcharger les transports collectifs et de permettre au maximum la distanciation sociale,
- **l'offre de transports** soit la plus large possible afin de permettre l'aménagement des horaires de travail,
- à défaut de gratuité, **les tarifs des transports collectifs** soient **fortement diminués** afin de les rendre « attractifs » pendant cette période de « déconfinement ». **Une baisse de la TVA** sur les transports permettrait de compenser, pour partie, la perte de recettes.

AUTIV

6 cours des Alliés - 35000 RENNES

06 80 22 36 50

contact@autiv.org